

Conseil Municipal du	10 avril 2017	à	18h00
N°ordre	50	Titre	74 - Dotations, subventions et participations - Programme Pluriannuel d'Investissement - Restauration de quatre éléments sculptés conservés dans l'Hypogée des Dunes - Demande de subvention
N° identifiant	2017-0052		
Rapporteur(s)	Jean-Marie COMPTE		
Date de la convocation	22/03/2017		
Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	M.BLANCHARD François et Mme BALLON Clotilde		Annexe_Delib_Hypogée_restoration_eléments_sculptés
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	42	M. Alain CLAEYS - Maire Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Aurélien TRICOT - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Patricia PERSICO - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. François BLANCHARD - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU Adjoints Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Nicole BORDES - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - Mme Francette MORCEAU - Mme Michèle HENRI - Mme Christine BURGERES - M. Patrick CORONAS - M. Laurent LUCAUD - Mme Anne GERARD - Mme Clotilde BALLON - Mme Martine APERCE - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Philippe PALISSE - M. Jean-José MASSOL - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Jacques ARFEUILLERE - M. Frédéric BOUCHAREB - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Coralie BREUILLE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Peggy TOMASINI Conseillers municipaux	
Absents	4	M. Jean-Baptiste RICCO - M. Alain VERDIN - Mme Aïcha HOUSSEIN - Mme Michèle FAURY-CHARTIER Conseillers municipaux	

Mandats	7	Mandants	Mandataires
		Monsieur BELGSIR El Mustapha	Madame GERARD Anne
		Madame GUERINEAU Diane	Madame TOMASINI Peggy
		Monsieur AIME Jules	Monsieur JEAN Yves
		Madame PROST Marie-Dolorès	Madame FRANCHET-JUBERT Valérie
		Monsieur ROBLOT Edouard	Madame DAIGRE Jacqueline
		Madame LABAYE Manon	Madame FRAYSSE Christiane
		Madame RIMBAULT-RAITIERE Nathalie	Monsieur CORONAS Patrick

Observations	<p>Le procès-verbal du Conseil municipal du 26 septembre 2016 a été approuvé.</p> <p>Les délibérations n°36, 76, 77 et 78 sont passées après la n°9, puis l'ordre chronologique des délibérations a repris à la n°10</p>
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers 1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Développement urbain - Construction Direction Construction
------------------	--

Dans le cadre de son Programme Pluriannuel d'Investissement, la Ville de Poitiers envisage la restauration de quatre éléments sculptés conservés dans l'Hypogée des Dunes, classés au titre des Monuments Historiques.

Le montant subventionnable de cette opération est évaluée à 8 333,33 € HT pour laquelle l'Etat – Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Nouvelle-Aquitaine), apporterait une subvention de 30 %, soit 2 499,99 €.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	8 333,33	Etat (DRAC – 30%)	2 499,99
		Ville de Poitiers (autofinancement)	5 833,34
Total HT	8 333,33		8 333,33
Total TTC	10 000,00	Total	10 000,00

Au titre des crédits de paiement 2017, la dépense correspondant à cette restauration ainsi que son financement auprès de l'Etat – DRAC Nouvelle-Aquitaine, sera inscrite au budget de la Ville.

Le calendrier prévisionnel de l'opération prévoit un commencement d'exécution en mai 2017.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal :

- 1) d'approuver le programme de l'opération
- 2) de solliciter la participation financière de l'Etat et de tout organisme public ou privé susceptible de financer cette opération
- 3) de s'engager à réunir les financements nécessaires à l'exécution de l'opération sur le budget 2017 de la commune et d'en assurer la maîtrise d'ouvrage.
- 4) d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document administratif en rapport avec la réalisation de l'opération, notamment en vue de l'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires.

Les dépenses ainsi que tous les frais annexes liés à cette opération seront imputés sur les crédits figurant au Budget principal, au programme opération 1532, sous-fonction 324, article 2135 ; les recettes au programme 1532, sous-fonction 324, article 1321.

POUR	49	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopte

Affichée le	13 avril 2017
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 avril 2017
Identifiant de télétransmission	86-218601946-20170410- Imc125728-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions

Restauration de quatre éléments sculptés conservés dans l'Hypogée des Dunes

Il est précisé que :

- la commune récupère la TVA
- son n° SIRET est le suivant : 218 601 946 000 13
- la commune a la libre disposition du terrain et immeuble concerné
- le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution et que la commune s'engage à ne pas commencer l'opération avant que le dossier ne soit déclaré complet